



### **Audioconférence avec la DRFiP44 du jeudi 5 novembre 2020**

La DRFiP44 dans sa présentation stipule que nous sommes dans un confinement plus «souple», avec par exemple l'absence d'ASA pour garde d'enfants puisque les écoles sont ouvertes.

Elle a oublié de dire que cela peut être le cas quand une école ou une crèche est fermée. C'est en tout cas ce qu'a répondu le Directeur général (DG) [lors de la dernière audioconférence](#).

La DRFiP44 s'est aussi empressée de nous répéter que nous ne sommes pas dans un PCA (Plan de Continuité de l'Activité comme lors du 1<sup>er</sup> confinement) et que toutes les missions devaient être accomplies. Avec un petit bémol pour des missions telles que l'accueil ou le contrôle fiscal.

### **Nombre de cas dans le 44**

Depuis juillet, il y a eu 120 signalement et 19 cas avérés de COVID19, soit une forte augmentation.

- 26 cas sont actuellement en attente de résultats.

Si aucune cas grave n'est signalé à l'heure de la conférence, 5 agents sont cependant actuellement en arrêt.

**FO** leur souhaite un prompt rétablissement.

**FO** a fait état des remontées des agents, dont certains ont exprimé leur colère face à l'incompréhension de la gestion des cas contacts.

La direction se retranche derrière l'avis médical, sollicité systématiquement.

### **Nettoyage des locaux**



Pour le nettoyage des locaux quand des collègues sont diagnostiqués positifs à la COVID19, la DRFiP44 nous a demandé de citer précisément des cas.

C'est une méthode : ne pas reconnaître

qu'il existe des dysfonctionnements en mettant les organisations syndicales en situation de dénonciation.

### **Matériel**

Dans ce domaine, il nous semble important de rappeler que chacun doit signaler à sa hiérarchie proche les ruptures de stocks ou les dysfonctionnements, la hiérarchie devant faire

le nécessaire auprès de BILI (qui n'aurait actuellement aucune demande).

Un exemple : l'utilisation de la même lingette désinfectante pour nettoyer les poignées ou les mopieurs.

Si cela n'est pas suivi d'effet, nous ne pouvons que vous conseiller de remplir un [registre CHSCT](#) (Ulysse44/conditions de travail/boîte à outils)

### **Restauration**

Concernant les gestes barrières à la restauration (notamment le respect de la distanciation quand les tables sont installées par exemple en quinconce), la DRFiP44 se retranche derrière le fait qu'elle ne porte pas la responsabilité dans ces lieux. Elle accepte cependant d'en toucher un mot aux Présidents des associations de gestion.

Il est impératif que chaque agent s'astreigne à utiliser les produits désinfectants mis à disposition ! Il y a eu des cas de clusters générés par la pause méridienne.

### **Communication interne**

Toutes les organisations syndicales

ont déploré l'absence de communiqué de la directrice sur

Ulysse 44 ou à l'intention de tous



les agents. Nous savons tous que ce n'est pas son domaine favori mais là, une semaine après l'annonce de ce 2<sup>ème</sup> confinement, ce n'est pas concevable !

Elle répond qu'elle a affaire à des adultes et qu'elle n'est pas une maîtresse d'école. Piètre argument !

**FO** lui a répondu qu'en sa qualité de responsable du département, elle se doit d'insister sur le respect des gestes barrières d'autant qu'ici ou là, des agents se plaignent de devoir travailler avec des collègues qui ne portent pas ou plus leur masque.

C'est aussi un appui fort pour les responsables hiérarchique confrontés au non-respect des gestes barrière, vers qui elle a déplacé le sujet... la DRFiP44 a fini par accepter de le faire « *je veux bien refaire un Xième message* ».

**A FO, nous vous le disons une nouvelle fois :**

**Respectez les gestes barrières !**

Il en va de la sécurité de tous : hier le Ministre annonçait qu'une personne /4 placée en réanimation, décèdera de la COVID19.

De même, il appartient à la DRFiP44 de rappeler les circuits pour commander le matériel de nettoyage tel que lingettes, produit désinfectant, savon, etc.

Idem pour du gel hydroalcoolique.

Pour faire une nouvelle commande, rappelez-vous : adressez-vous à BILI.



### **Agents vulnérables**

**Suite à la contestation par FO Fonction publique** du décret n° 2020-1098 du 29 août 2020 qui avait réduit de manière drastique la liste des pathologies (de 11 à 4 !) des personnes considérées à risque ou vulnérables au regard de la Covid-19, le gouvernement a été débouté : nous vous le disions dans notre [FO-Hebdo du 19 octobre 2020](#).

Ceux qui étaient positionnés en ASA ou en télétravail lors du 1<sup>er</sup> confinement sont invités à reprendre l'attache de la médecine de prévention pour définir les modalités de leur nouvelle situation.



Pour toute difficulté, là, ne pas hésiter à nous joindre. Nous interviendrons auprès de la direction.

### **Télétravail**

Le Gouvernement l'a indiqué : il faut privilégier le télétravail partout où c'est possible ! Le chiffre de 30 % a été avancé.

Notre directrice précise que cela ne constitue pas un objectif : il y a des directions qui sont quasiment à 100 % de télétravailleurs (Informatique, région parisienne, ...)

La DRFiP44 indique qu'elle dispose de bases fixes dites « Tiny » (filaire, à brancher sur sa box personnelle donc devant en être très proche : les agents doivent utiliser leur écran personnel ou emporter celui du travail). Et être autonomes pour l'installation. Cela semble être un frein pour des agents.

Des ordinateurs nomades sont actuellement en cours de préparation par la CID.

Autre frein : le fait que certains agents aient mal vécu le télétravail lors du 1<sup>er</sup> confinement.



Nous rappelons qu'il n'est pas obligatoire que ce soit du 5/5 jours. Mais même si ce n'est que 2/5 jours, c'est toujours autant de moins à être exposé !

**Rappel important :** le télétravail actuel se fait auprès de hiérarchie directe. La campagne « normale » du télétravail qui devait avoir lieu à l'automne, a été annulée du fait de la crise sanitaire).

**Demander à télétravailler actuellement ne vous engage pas lors du retour à la normale....**

Si vous rencontrez une difficulté sur ce sujet là également, vous pouvez là aussi prendre notre attache. Nous interviendrons si besoin auprès de la DRFiP44 comme nous

l'avons fait à plusieurs reprises lors du 1<sup>er</sup> confinement !

### **Aménagements des horaires**

Sans surprise la non plus, la DRFiP44 nous a refait le couplet des horaires déjà suffisamment larges avec les horaires variables. Si vous rencontrez une difficulté particulière, adressez-nous un courriel. Nous pourrions vous épauler.

### **Accueil des usagers**

Pas de consigne ni départementale, ni nationale. Du coup, on est face à une disparité dans l'accueil des usagers.

Pour aplanir le sujet, la DRFiP44 a proposé qu'un nouveau Groupe de Travail en discute lundi 9/11 (après-midi).

La DRFiP44 précise que les boucles téléphoniques ont été réactivées et que les RDV téléphoniques et physiques sont à privilégier.

### **Formation professionnelle**

La directrice nous demande notre avis sur un maintien de stage de la formation professionnelle dans le respect des gestes barrière.

Si à FO, nous avons, comme d'autres, précisé que l'avis des préventeurs (médecin de prévention et Inspecteur Santé et Sécurité au travail) est indispensable, nous lui avons également répondu que des collègues affectés sur des nouveaux métiers, nous ont confié leur difficultés pour monter en puissance et devenir autonomes. Notamment quand une partie de leur collectif, est lui en télétravail.

FO a proposé à la directrice de nous honorer de sa présence au CHSCT audioconférencé mardi prochain (10/11), ce qu'elle s'est empressée de refuser. Selon elle, les représentants des Personnels sont trop nombreux en face d'elle dans cette instance ! Piètre excuse là aussi !

### **Audiconférence avec le Directeur général du jeudi 5/11 (matin)**

La DRFiP44 nous a confirmé que le NRP (qui devrait plutôt s'appeler le NZP pour Niveau Zéro de la Proximité !!!) est maintenu, quand bien même nous sommes dans une nouvelle période de confinement.

Ha le dialogue social façon Bercy ! Bel exemple du mépris ambiant ! Et comment vont pouvoir travailler les agents de BILI, très sollicités dans ces périodes de restructurations ?

### **Maintenance Hélios**

Seul FO a questionné sur le sujet. Surprenamment, le DG n'en aurait pas parlé de l'audioconférence du matin avec les DR/DDFiP !!!! alors que c'est un sujet à très court terme puisque prévu à la mi-novembre.



Nous lui avons indiqué à la directrice que contrairement à ce qu'elle avait répondu à des agents, la DG lui semble avoir entendu les arguments de FO au niveau national.

Dossier à suivre donc ... dans un avenir très proche.

**L'audioconférence hebdomadaire est de retour. RDV la semaine prochaine pour un nouveau bulletin local.**